

Département du Bas-Rhin
Arrondissement Chef-lieu

COMMUNE DE GRASSENDORF
Extrait des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 13 juin 2014

sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 11

Membres présents : INGWILLER Bernard - OSTER Patrick - BATT Michel - GEOFFROY Valérie - INGWILLER Marie-Rose - JUNG Benoît - MARTZ Marcel - MASSE Benoît - OEHLVOGEL Pascal - SCHAEFFER Annie - SZYMANSKI Marie-Jeanne

Convocation du 5 juin 2014

ORDRE DU JOUR :

- 1) Lecture et signature du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2014
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance
- 3) Monument aux Morts – choix (en présence du sculpteur Marc LINDER)
- 4) Discussion concernant l'attribution des subventions scolaires
- 5) Divers

(Approuvé à l'unanimité)

Lecture du précédent procès-verbal et désignation d'un secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 9 mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

Madame SZYMANSKI Marie-Jeanne est désigné comme secrétaire de séance.

Inscription du nom des victimes des guerres sur le Monument aux Morts

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'ensemble du projet et l'estimation du coût pour la mise en œuvre des noms des personnes succombées lors des deux dernières Guerres Mondiales au Monument aux Morts.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des 2 propositions du sculpteur M. Marc LINDER de Offenheim :

- inscription des noms sur le monument après ponçage de la face avant
- ou réalisation d'un livre au pied du monument

et après en avoir en avoir délibéré

DÉCIDE d'inscrire les noms des personnes succombées lors des deux dernières Guerres Mondiales sur la face avant du Monument.

DÉCIDE de confier les travaux au sculpteur Marc LINDER à Offenheim.

PREND CONNAISSANCE des travaux qui seront effectués :

- Ponçage de la face avant et sablage du nouveau texte au prix de 3.300 €
- Mise en peinture du texte au prix de 200 € (travaux non soumis à la TVA)

- Soit un total de 3.500 €

DEMANDE une participation financière au Souvenir Français, au Département et à la Région.

AUTORISE le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à ce dossier.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2014.

(Approuvé à l'unanimité)

Participation financière de la Commune aux voyages/stages scolaires

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que la Commune de Grassendorf participe financièrement aux voyages scolaires à hauteur de 9 € par jour et par enfant sans limite d'âge ni de durée.

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite apporter quelques précisions et modalités d'attribution à cette participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

MAINTIENT la participation financière à **9 € par jour et par enfant**.

DIT que la participation financière sera versée dans la limite de 6 jours.

AJOUTE que le voyage ou le stage doit faire l'objet d'un projet émanant de l'établissement d'enseignement et ne provenant pas d'une démarche personnelle.

ATTRIBUE cette participation aux élèves de tout niveau scolaire jusqu'à la fin du lycée.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,

Le Maire, INGWILLER Bernard